

MÉMO MALIN

Systeme intratone



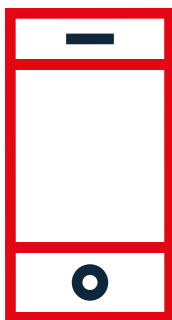
Un nouveau système de contrôle d'accès sera mis en place dans votre immeuble. Il s'agit du système Intratone qui appelle automatiquement votre téléphone portable ou votre téléphone fixe, si quelqu'un sonne chez vous.



Ce que je dois savoir

Ce système présente plusieurs avantages :

- Si vous n'êtes pas chez vous, il vous permet de savoir que quelqu'un sonne à votre appartement.
- Vous pouvez donner des consignes à un livreur qui sonne à l'interphone.
- Ce système a en plus l'avantage de réduire les déplacements des personnes à mobilité réduite.




CONSEIL MALIN

Pensez à enregistrer le numéro de téléphone de l'interphone sur votre téléphone.



Ce que je dois faire

→ Lorsque votre visiteur est à l'entrée de l'immeuble, il sélectionne votre nom avec les flèches

← ou → puis appuie sur le picto 

1. L'interphone vous contacte sur votre téléphone fixe ou portable. Si vous n'avez pas encore communiqué votre numéro de téléphone, vous pourrez le donner à votre bureau de proximité lorsque vous irez récupérer votre badge.
2. Votre téléphone sonne 3 fois. Le numéro de l'interphone s'affiche. décrochez puis parlez à votre visiteur.
3. Vous pouvez alors lui ouvrir la porte de l'immeuble en appuyant sur la touche étoile de votre téléphone fixe ou portable.
4. Lorsque la porte s'ouvre, il sera indiqué, à votre visiteur, sur l'écran de l'interphone « porte ouverte ».
5. Si vous n'êtes pas disponible pour répondre, l'interphone peut appeler un deuxième numéro de votre choix.



LES BADGES SERONT REMPLACÉS !

→ Le titulaire du bail sera invité à venir retirer ses nouveaux badges, muni d'une quittance de loyer de moins de trois mois et d'une pièce d'identité, en échange des anciens badges. Il vous suffira ensuite de poser votre badge sur le lecteur noir de la platine pour entrer dans votre immeuble.

Vos mémos malins

Paris Habitat met à votre disposition dans les loges et les agences une collection de mémos malins pour répondre à toutes vos questions pratiques sur votre logement ou sur la vie du bail.



À qui dois-je m'adresser ?

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter votre gardien ou votre agence.

Paris Habitat
21 bis, rue Claude-Bernard
75005 Paris
01 71 37 00 00
www.parishabitat.fr

